

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de M. Heun Suk Yoon, ambassadeur de Corée du Sud, Paris, Palais de l'Élysée, mardi 23 février 1982

Monsieur l'ambassadeur,

- Je me réjouis de recevoir aujourd'hui, de vos mains, ces Lettres de créance par lesquelles le Président de la République de Corée vous accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en France.

- Vous avez déjà fait, comme ambassadeur, vous venez de le rappeler, un premier séjour dans notre pays. Vous avez alors apporté une importante contribution au développement de nos relations. La France a pu reconnaître en vous un ami et je ne peux que me féliciter du choix éclairé qu'a opéré le Président de la République de Corée en vous désignant une nouvelle fois pour continuer l'oeuvre -entreprise.

- En étant nommé pour la deuxième fois à Paris, vous serez, monsieur l'ambassadeur, un témoin privilégié du changement intervenu en France. Il ne se limite pas à ses frontières. La France entend désormais tenir à tous ses interlocuteurs le même langage. Cela vaut pour l'ensemble des problèmes internationaux, y compris pour ce qui concerne le respect des droits de l'homme, et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de pays amis.

Comme vous le savez, monsieur de l'ambassadeur, la France a dû lutter pour préserver son indépendance et sa souveraineté. Elle considère donc avec sympathie et compréhension le destin du peuple coréen, comparable au sien par le nombre, et contraint tout au long de son histoire à opposer une résistance opiniâtre aux manoeuvres des grandes puissances dont les rivalités se sont manifestées jusque sur son sol. Le développement des relations entre nos deux pays, dont vous avez été un des grands artisans, est un témoignage du désir du gouvernement coréen d'entretenir des relations internationales diversifiées, conformes à son souci d'indépendance. La France est désireuse de répondre à cette attente. Elle forme en même temps des vœux pour que l'aspiration de l'ensemble du peuple coréen à l'unité nationale, trouve un début de réalisation. Elle s'efforcera, avec votre aide, monsieur l'ambassadeur, de renforcer le dialogue politique confiant qu'elle entend entretenir avec la République de Corée.

- J'ai récemment indiqué à M. le ministre des affaires étrangères `NO SHIN YOUNG`, à l'occasion de son séjour à Paris, quelles étaient les intentions de la France.

- C'est en exprimant l'espoir que la coopération et les échanges entre la Corée et la France se développent encore que nous vous souhaitons, monsieur l'ambassadeur, la bienvenue à Paris.

- Je vous prie de transmettre au président CHUN DOO HWAN les assurances de ma très haute considération auxquelles je joins mes vœux très chaleureux pour le bonheur et la prospérité du peuple coréen.